

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1673

présenté par
Mme Autain

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Cet alinéa prévoit que le projet de loi sera « équitable ». Puis il décline la méthode « d'équité » qui sera mise en place : un euro versé ouvrira les mêmes droits pour tous (et pour toutes, même si ce Gouvernement s'entête à n'écrire la loi qu'au masculin) dans les conditions définies par la loi.

Cela veut dire que les personnes aux hauts revenus, qui cotiseront plus que les autres logiquement (avec une limitation qui les poussera à la capitalisation, on le verra plus loin dans le texte), percevront de hautes pensions. Cela ne nous pose pas de difficultés majeures : le système de la retraite actuel a été pensé comme un système justement universel, qui permettait, avec des ajustements, un maintien du niveau de vie. Ce qui nous préoccupe le plus, c'est ce qu'il va advenir des personnes qui ont cumulé moins de points : en somme, si vous avez été eu un salaire assez bas toute votre vie, vous ne bénéficierez plus des mesures correctrices qui existaient jusqu'à présent. Si vous étiez dans le privé, votre pension était calculée sur les 25 meilleures années. Cela permettait d'effacer les années plus difficiles, pour éviter qu'elles ne se répercutent au moment de la retraite. Si vous êtes fonctionnaire, alors votre pension est calculée dans le système actuel sur la base des 6 derniers mois de votre activité (ce qui est avantageux puisque les fonctionnaires qui ont des traitements très bas pour un pays aussi riche que le nôtre, ont des avancements supplémentaires en fin de carrière qui permettent de leur assurer à ce moment là des revenus plus élevés).

Le système par point vient écraser tout cela. Plus de mesures correctrices, disparition de la solidarité entre actives et actifs. Chacun pour soi, va faire ses petits tas de points. Points qui auront une valeur

qu'on ne connaît pas à l'avance. De qui se moque t-on, pour oser parler d'équité ? Le Gouvernement a-t-il au moins ouvert un dictionnaire ?